

CONTRAT DE VIE 2026/2027 DU LYCEE POMMERIT

Document à compléter et à signer

Notre Projet :

Vous avez choisi le Lycée Pommerit, un établissement sous contrat avec l'Etat, affilié au C.N.E.A.P (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) et sous tutelle de la D.D.E.C. (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique).

L'organisation du Lycée Pommerit est en lien direct avec son projet d'établissement dont il est utile de rappeler les grandes lignes éducatives :

① Donner sa chance à chacun et l'aider à acquérir sa pleine dimension humaine.

② Favoriser l'apprentissage de la vie commune.

③ Développer l'esprit d'initiative.

④ Encourager à la responsabilité.

⑤ Faire acquérir les compétences qui permettent au jeune de s'adapter aux évolutions permanentes de la vie sociale et professionnelle.

Tous les personnels (enseignants, administratifs et techniques, vie scolaire) œuvrent pour que chaque apprenant puisse trouver sa place au sein du Lycée Pommerit. Pour faire écho aux finalités éducatives et avant d'énoncer le Règlement Intérieur qui va permettre leur mise en œuvre, nous rappelons les obligations, mais aussi les droits de chaque apprenant.

L'exercice des droits ne doit pas porter atteinte au respect des personnes, à l'organisation des études ni à l'obligation d'assiduité des élèves. Il doit être conforme aux bonnes mœurs. L'apprentissage de la citoyenneté et de la responsabilité est à cette condition.

Chaque élève a des droits mais aussi des obligations :

-Expression : Droit de s'exprimer individuellement et collectivement.

-Assiduité : Obligation de participer à tous les cours, TP, stages etc....en lien avec ma formation.

-Information : Droit d'être informé des éléments me concernant, de la vie du Lycée.

-Evaluation et contrôles : Obligation de participer à toutes les évaluations.

-Communication : Droit de communiquer des souhaits notamment par l'exercice des élèves délégués.

-Respect des personnes : Obligation de respecter les jeunes, les adultes.

-Engagements : Droit d'organiser et de participer à des activités en lien avec mes passions.

-Respect du cadre de vie : Obligation de respecter les locaux, le matériel.

-Apprentissage : Droit d'avoir de bonnes conditions de travail et d'éducation.

-Organisation et gestion : Obligation de m'organiser dans mon travail scolaire et de rendre les travaux demandés dans les délais.

Pour rappel :

Les parents (responsables légaux) **demeurent les premiers et ultimes référents éducatifs de leur enfant.**

Je soussigné(e)Père, mère, responsable légal de
l'élève.....en classe de.....

déclare avoir pris connaissance, avec votre fils/fille du projet du Lycée Pommerit et en accepte l'application*.

*Les détails de cette application sont explicités à travers le « Règlement intérieur » du lycée Pommerit, présenté à la rentrée à chaque élève et consultable sur notre site internet : www.lycee.pommerit.fr rubrique « Accès élèves »

Signatures

Le Directeur du Lycée Pommerit

Parents et/ou Responsable légal

L'apprenant(e)